

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 novembre 2014 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Michel Croteau, Maire
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
Madame Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCES MOTIVÉES: Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2014;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Avis de motion, présentation du budget 2015;
9. Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables;
10. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
11. Dossier 72, chemin Thomas-Maher (nuisances);
12. Dossier 136, chemin Thomas-Maher (rencontre);
13. Dossier 156, chemin Thomas-Maher (ponceau);
14. Dossier 377, chemin Thomas-Maher (dérogation mineure);
15. Bassins de rétention (sédiments);
16. Pétition pour la préservation du lac et de ses rives;
17. Autres sujets :
 - a)
18. Période de questions
19. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Ouverture de la séance (1)

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

110-2014 Adoption de l'ordre du jour (2)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

111-2014 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2014 (3)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Diane Guérard
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 20 octobre 2014, tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

112-2014 Adoption des listes et rapports mensuels (4)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Diane Guérard
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2014;
- Conciliation bancaire au 31 octobre 2014;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2014.

ADOPTÉ

113-2014 Certificats de crédits disponibles (5)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Gignac
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

114-2014 Rapport de l'inspecteur (6)

M. Denis Bourgault dépose le résumé des permis et certificats émis pour le mois d'octobre 2014.

Il mentionne également que des tests de sol ont été faits au chalet municipal qui ont révélé la présence de glaise. Il faudra aussi reculer le chalet puisqu'il empiète actuellement sur la rive et il faudra peut-être abattre quelques arbres.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de prendre acte du rapport de l'inspecteur

ADOPTÉ

115-2014 Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion (7)

Madame Viviers remet aux membres du Conseil copie d'une opinion juridique à l'effet que les membres du Conseil, à l'exception du Maire, ne peuvent consulter les documents ou les ordinateurs de la Ville puisque c'est la directrice générale et secrétaire-trésorière qui détient la responsabilité de la garde des archives. Le membre du Conseil doit lui demander les documents qu'il veut et elle les lui remettra si ce sont des documents publics.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Diane Guérard,
ET RÉSOLU de prendre acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

116-2014 Avis de motion - présentation du budget 2015 (8)

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2015, fixer le taux de la taxe foncière, fixer également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement des versements sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

117-2014 Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la Conseillère Diane Guérard qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2015 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil (10)

Madame Viviers rappelle aux membres du Conseil qu'ils devront remettre leur déclaration des intérêts pécuniaires avant le 31 décembre 2014.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Les points 11 à 14 sont reportés à une prochaine séance du Conseil.

Bassin de rétention (sédiments) (15)

Ce dossier est référé au Comité consultatif en environnement qui nous fera un suivi.

Pétition pour la préservation du lac et de ses rives

Mme Viviers remet aux membres du conseil une pétition reçue de plusieurs citoyens du lac préoccupés par la préservation du lac et en particulier la présence de plus en plus nombreuse des wake boards et demandent à la ville d'adopter un règlement afin de baliser la pratique de ce sport au centre du lac.

Il est suggéré de répondre à cette lettre et de travailler avec le Comité consultatif en environnement sur ce problème.

118-2014 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance à 20h15.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire